

Résultat du conseil de discipline de Laetitia

400 DEFENSEURS DES LIBERTES SYNDICALES
Et plus de 40% du personnel en arrêt de travail
3 628 pétitions de toute la France sont parvenues en solidarité.

La direction voulait « bâcler » le dossier avant la pause méridienne alors que la CGT voulait le classer avant le déjeuner.

Résultat des courses:

La CSP de discipline s'est terminée à 18h30, **les représentants du personnel à l'unanimité ont demandé le classement du dossier.** En effet les faits reprochés sont non confirmés et sont uniquement des assemblages de déclarations de 4 cadres.

Les représentants des directions droits dans leurs bottes, ont annoncé un niveau d'échelonnement de la sanction de « rétrogradation d'un GF, un mois de mise à pied, et carrément la révocation. »

Pour les représentants du personnel et les agents, il n'est pas tolérable d'imaginer une quelconque sanction.

Nous demandons aux collègues présents sur tous les sites d'EGD Loire, d'interpeller demain matin 20 mars, les représentants des directions, pour leur exprimer l'opposition à ces sanctions prévisibles.

Monsieur le directeur, comme vous l'a rappelé le mandataire de Laetitia, tout se termine toujours autour d'une table de négociation !!!

Ne compliquez pas une situation déjà tendue par une sanction que les agents ne comprendraient pas.

D'ores et déjà la **CFDT** se joint à notre déclaration, demain nous prendrons contact avec **FO** et la **CFE-CGC**.

Restons vigilants quant à la suite donnée au dossier de Laetitia et au soutien que nous allons lui apporter.